

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le dix décembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 04 décembre 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 25

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 0

Absents : 1

Votants : 30

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS,
Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, M. MARCEAU, M. MARCON,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET ; Pouvoir donné à M. HAURY
Mme TEYSSIER : Pouvoir donné à Mme GOMEZ
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

ABSENT :

Mme CHALANCON-LYOTHIER

n° 20241210_D_130

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Commission :
Aménagement du
Territoire,
Environnement,
Habitat et Tourisme

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver l'avenant n°1 au lot n°6 : Equipements sportifs et ludiques – Jeux – Mobiliers – Signalisation du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un spot de pleine nature – abords de la Semène à Pont Salomon.

Objet : : Travaux
d'aménagement d'un
spot de Pleine Nature
– Abords de la
Semène à Pont
Salomon : avenant
n°1 au lot n° 6
marché de travaux

Détail de l'avenant :

Montant initial du lot :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	99 346,50 €
- Montant TTC :	119 215,80 €

Détail de l'avenant proposé, prestations supplémentaires au marché :

Fourniture et pose de trois appuis vélos ;
Réalisation d'une limitation d'accès au terrain de boule – potelets reliés de cordages ;
Modification du panneau d'information par rapport au prévisionnel.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	+ 1 982,94 €
- Montant TTC :	+ 2 379,53 €
- % d'écart introduit par l'avenant :	+ 2,00 %

Montant du lot n°6 : Equipements sportifs et ludiques – Jeux – Mobiliers –
Signalisation :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	101 329,44 €
- Montant TTC :	121 595,33 €

AR Prefecture

043-244301131-20241210-20241210_D_130-DE
Reçu le 16/12/2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant de plus-value (+ 1 982,94 € HT) au lot n°6 : Equipements sportifs et ludiques – Jeux – Mobiliers – Signalisation du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un spot de pleine nature – abords de la Semène à Pont Salomon.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

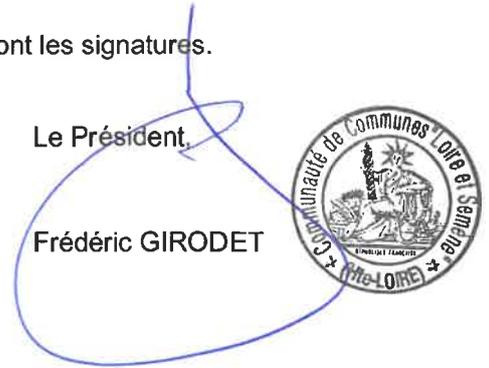
Le Secrétaire de séance

François MARCEAU



Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20241210-20241210_D_130-DE
Reçu le 16/12/2024